



Communiqué Intersyndical sur la situation du lycée Utrillo de Stains

Le 28 août 2026, alors qu'elles étaient encore en vacances et préparaient leur rentrée, deux enseignantes du lycée Utrillo de Stains, militantes à la CGT, ont reçu un courrier de l'académie de Créteil annonçant que le recteur « envisageait » de les « muter dans l'intérêt du service », sanction déguisée honteuse pratiquée depuis de nombreuses années par notre institution. Leur faute ? Avoir alerté depuis plusieurs années leur employeur, par des voies officielles et préconisées, sur des agissements s'apparentant à des violences sexistes et sexuelles, des discriminations racistes de la part d'un personnel de l'établissement envers des élèves. D'autres syndicalistes CGT et Sud sont également convoqués au rectorat en septembre suite à l'enquête administrative sans avoir plus de précision quant à l'objet de cette convocation, ce qui ajoute à l'intimidation de la part de l'administration subie par l'équipe du lycée.

En avril dernier, une enquête administrative a eu lieu au lycée Utrillo de Stains. Faisant suite à de très nombreux signalements sur ces agissements sur élèves, violences signalées depuis de nombreuses années de la part d'un enseignant de l'établissement, les personnels et leurs organisations syndicales avaient vite compris que cette enquête avait tout d'un énorme scandale, mais ne voulaient tout de même pas croire que le Rectorat irait aussi loin dans l'ignominie.

Les conditions de l'enquête administrative étaient extrêmement inquiétantes : questions très orientées et à charge, refus des enquêteur·rices d'entendre la parole des élèves victimes et des parents d'élèves, pressions des enquêteur·rices sur les représentant·es syndicaux·ales accompagnant les collègues, présence parmi les enquêteur·rices d'un personnel de la DSDEN qui avait pourtant incité les lanceuses d'alerte à signaler les faits au procureur de la République en vertu de l'article 40 du code de la fonction publique et de l'IA-IPR de l'une d'elles...

Mais nous voulions croire que notre employeur ferait preuve de discernement et d'impartialité à l'issue de cette enquête qui a forcément mis en lumière l'existence des violences et autres comportements inadmissibles de la part du mis en cause. Pour nous, la mesure envisagée constitue une nouvelle procédure-bâillon, d'un crachat à la figure des victimes de violences sexistes et sexuelles, d'une victimation secondaire et de la silencieuse de tous·tes celles et ceux qui osent parler en cas de violences.

Alors que le ministre se targue de lancer une grande campagne de sensibilisation et de recueil de la parole, envisager une mesure de « mutation dans l'intérêt du service » visant nos collègues lanceuses d'alerte est totalement inacceptable. Ce comportement du Rectorat traduit une hypocrisie et un cynisme sans limites. Le Rectorat sait pertinemment que cette sanction déguisée est attaquable devant le Tribunal Administratif mais joue des lenteurs de la justice administrative pour tenter de passer en force. Nous dénonçons ces attaques sournoises de la hiérarchie tout comme les personnels de l'établissement qui ont démontré leur pleine solidarité en se mettant massivement en grève jeudi 3 septembre.

Nos organisations syndicales se tiennent auprès de nos collègues risquant ces sanctions, de tous et toutes les victimes et des lanceur·euses d'alerte, ainsi que de toute l'équipe du lycée Utrillo qui sortirait traumatisée d'un tel évènement s'il avait bien lieu. Nous exigeons l'annulation de ces sanctions déguisées.

Montreuil, le 4 septembre 2026